

Les participants à la réunion ont généralement reconnu l'importance d'aller énergiquement de l'avant avec le programme de travail du GATT que les ministres ont approuvé en 1982. Nous avons également donné une nouvelle impulsion à notre travail en soulignant l'utilité certaine d'une nouvelle ronde de négociations commerciales multilatérales en vue de renforcer le système libéral d'échanges et de promouvoir la croissance du commerce. Il a été convenu que la perspective de ces négociations ne devrait pas freiner les efforts en vue de lever les restrictions déjà en place. Celles-ci vont à l'encontre des intérêts à long terme des pays tant industrialisés qu'en développement.

Les pays en développement de la région de l'Asie et du Pacifique continueront de figurer parmi les principaux bénéficiaires du programme canadien d'aide au développement. De fait, ce programme a connu ses débuts en Asie, région qui reçoit actuellement la plus grande part de notre financement bilatéral. Outre des projets coopératifs dans des domaines comme l'énergie et les transports, le Canada et les pays de l'ASEAN travaillent ensemble à favoriser la mise sur pied de coentreprises et les échanges techniques entre fabricants. L'un des plus récents programmes d'importance de notre agence de développement international, l'ACDI, concerne la République populaire de Chine, où l'on attache une importance particulière à la production d'énergie, à l'enseignement, à l'agriculture et à l'exploitation forestière.

Dans son budget de février, le gouvernement du Canada a annoncé la création d'un Fonds pour l'aide et le commerce international en vue d'aider les sociétés canadiennes à diversifier leurs activités à l'étranger. D'ici 1990, ce Fonds pourrait recevoir jusqu'à 1,3 milliard de dollars qui serviront à financer des projets hautement prioritaires dans les plans de développement des pays bénéficiaires, projets pour lesquels les entreprises canadiennes sont concurrentielles et une aide de développement est requise. Une grande partie de cet argent ira à des programmes réalisés en Asie et dans le Pacifique.

La région est par ailleurs l'un des points de concentration des activités du Centre de recherches pour le développement international, société publique créée par le Parlement en 1970. Le Centre aide à développer la coopération dans le domaine de la recherche entre les scientifiques et les institutions des pays en développement et leurs homologues canadiens.